

L'écho^{des} Boucles

Journal d'informations destiné aux habitants du Parc



Sommaire

ARCHITECTURE

La maison bioclimatique :
une construction saine
et sobre

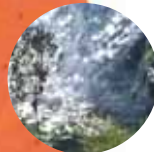
..... page 2



EAU

Protéger la ressource
en Eau chez soi

..... page 4



ENVIRONNEMENT

Soignez vos arbres
têtards

..... page 6



DOSSIER SPECIAL ENERGIE

..... page 8



TOURISME

Sortir des sentiers
battus...au fil
de la nature

..... page 12



CULTURE

La caverne
d'Ali Baba

..... page 14



SONDAGE

10 questions sur la Seine
..... page 16

Editorial

La consommation et la production d'énergie sont indispensables à l'homme, mais elles peuvent avoir des effets négatifs sur l'environnement. Les transports et les industries émettent des polluants nocifs dans l'atmosphère (gaz à effet de serre, etc...), le développement des énergies renouvelables permet de limiter les émissions polluantes.

À la suite des négociations de Kyoto en 1997, la France, comme nombre d'autres pays, s'est donc dirigée vers une diversification de ses sources d'énergie. L'objectif est de contribuer à l'augmentation de son indépendance énergétique et à la lutte contre l'effet de serre. Pour ce faire, il est proposé des solutions technologiques intermédiaires, mais surtout des solutions du futur sont mises en oeuvre.

La loi d'orientation sur l'énergie, parue fin juin, précise des objectifs à atteindre : diviser par quatre nos émissions de gaz à effets de serre d'ici à 2050, faire en sorte que la part d'énergie d'origine renouvelable passe de 14 % en 2005 à 21 % en 2010, ou encore qu'à cette même date nos énergies renouvelables thermiques comme le bois aient augmentés de 50 %.

Depuis quelques années maintenant, les politiques d'aides au développement des énergies renouve-

n°5 - Août 2005

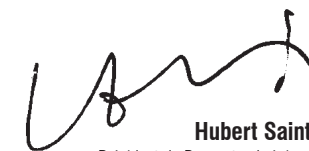
lables sont particulièrement incitatives, entre subventions, aides régionales et crédits d'impôt. Le retour sur investissement mérite désormais que l'on s'y attarde, d'autant plus que le coût des énergies fossiles, pétrole, gaz, ne cesse de croître.

Nous consacrons dans ce numéro un dossier spécial de 4 pages, afin que vous soyez mieux informés sur ce sujet d'actualité.

Vous trouverez également d'autres thèmes qui font l'actualité de votre Parc, comme les arbres têtards et la découverte d'un insecte rarissime confortant la richesse exceptionnelle du territoire du Parc, le Pique Prune. Vous pourrez profiter de quelques conseils en matière d'architecture, de gestion d'Eau ou encore découvrir d'autres facettes de nos activités au travers du tourisme nature et les collections du Parc. Enfin, en dernière page, des services sont spécialement mis à votre disposition pour vous aider à préserver votre cadre de vie.

Mais nous avons aussi besoin de votre avis et vous proposons de participer à une grande enquête sur la Seine. Bonne lecture !




Hubert Saint,
Président du Parc naturel régional
des Boucles de la Seine Normandie

DES LIVRES

"Maison Bio" de Julien Fouine - édition La Maison Rustique.
 "L'Habitat Ecologique, quels Matériaux Choisir" de Friedrich Kur- édition Terre Vivante.
 "Les Clés de la Maison Ecologique" - Oikos édition Terre Vivante.
 Une revue : "La Maison Ecologique".
 "Terre Crue" de Bruno Pignal - édition Eyrolles.

DES STAGES

Le parc organise un stage de torchis pour les particuliers le 1^{er} Octobre 2005 à la Maison du Parc, Notre-Dame-de-Bliquetuit.
 Renseignements et réservation : 02 35 37 23 16
 E-mail : contact@pnr-seine-normande.com.
 La réservation est obligatoire, le coût est de 15 Euros par personne, destiné aux adultes uniquement. D'autres stages sont en préparation...



PERMANENCES

A la Maison du Parc : L'architecte du Parc peut vous conseiller gratuitement (permanences sur rendez-vous).

Renseignements :
 Maison du Parc

76940 Notre-Dame-de-Bliquetuit
 Tel : 02 35 37 23 16
 E-mail : contact@pnr-seine-normande.com.

ADRESSES UTILES

- **ADEME** (Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Energie).
 Tel. 02 35 62 24 42 - www.ademe.fr
- **CAUE** (Conseil en Architecture Urbanisme et Environnement).
 Tel. 02 35 72 94 50 - www.caue76.org
- **EIE** (Espace Info Energie)
 Tel. 0810 060 050 - eie@caue76.org
- **Maisons Paysannes de France**
 Tel. 02 35 37 02 96
 www.maisons-paysannes.org

Architecture



Photo C. Charliou

La maison bioclimatique : une construction saine et sobre

Aurions-nous retrouvé le bon sens de nos anciens ? En effet, nos ancêtres construisaient essentiellement en fonction du climat et des matériaux naturels : terre, pierre, bois ou chaume symbolisent notre patrimoine bâti. L'ère moderne a permis de construire rapidement et en quantité avec des matériaux standardisés. Cette logique a conduit à une architecture souvent déconnectée de son environnement et grande consommatrice d'énergie.

A l'opposé de cette standardisation, la nécessité d'une maison "durable" voit le jour depuis quelques années. La maison bioclimatique s'inscrit dans cette démarche, elle cherche à être en harmonie avec le site, le climat, et ses habitants. Cette adéquation permet de vivre mieux et de favoriser des économies d'énergies. Dans cette même optique l'Etat a mis en place la démarche HQE (Haute Qualité Environnementale) pour les bâtiments publics.

Un environnement maîtrisé

Une bonne implantation sur le terrain tenant compte du sol, du relief, de l'orientation du vent, des végétaux, permet d'optimiser l'apport du soleil et donc de faire des économies de chauffage en hiver. Les pièces principales doivent être orientées sud, en privilégiant de larges ouvertures pour laisser entrer le soleil. Il faut prévoir des occultations pour l'été. Au nord, le cellier, le garage ou la salle de bains jouent le rôle d'espaces tampons.

L'emploi de matériaux sains

Une maison saine est une maison qui respire et dont les matériaux ne polluent pas l'air ambiant. De nombreux matériaux naturels traditionnels ou récents répondent à ces deux critères. Ces matériaux permettent aux parois d'évacuer vers l'extérieur le surplus d'humidité de nos maisons et ne sont pas toxiques.

La terre crue utilisée dans toutes ses formes retrouve de nombreux adeptes : la bauge (mur de terre monté par couches successives), le pisé (mur de terre banchée), l'adobe (brique de terre

crue séchée), le torchis (remplissage entre pans de bois). C'est un excellent isolant thermique et un très bon régulateur hygrométrique.

La terre cuite, sous forme de briques pleines classiques ou de briques alvéolées "monomur" est un produit intéressant pour son inertie thermique, c'est-à-dire sa capacité à emmagasiner de la chaleur et à la restituer ensuite.

Le bois a lui aussi un éco bilan très positif car c'est une matière première renouvelable, facilement recyclable. Le bois permet à lui seul de réaliser la totalité d'une maison. C'est un matériau chaleureux qui régule naturellement l'humidité.

Les isolants naturels

De nombreux produits sont utilisés depuis quelques années sous différentes formes (en panneaux, en vrac). Les plus courants sont à base de liège, de ouate de cellulose (issue de papiers recyclés), de chanvre, de lin, de fibres de bois, de laine de mouton, d'argile expansée. Ces isolants commencent à se trouver en grande distribution.

Les produits de finitions comme les enduits et

les peintures se déclinent aussi au naturel.

Les enduits à base de chaux ou de terre présentent plusieurs avantages. Ils permettent au support de respirer, ils assainissent l'atmosphère et constituent un bon isolant si on leur incorpore des paillettes de lin ou de chanvre.

L'enduit à la chaux est indispensable dans la restauration des bâtiments anciens.

La maîtrise de l'énergie

On peut aller plus loin dans la conception d'une maison "sobre" en choisissant d'utiliser des énergies renouvelables (voir notre dossier spécial Energie où vous trouverez des informations pratiques ainsi que les aides accordées). Pour le chauffage et l'eau chaude, plusieurs systèmes efficaces sont disponibles : le bois (inserts, poêle à bois et chaudière à bois), le solaire thermique (des capteurs thermiques installés en toiture permettent de chauffer la maison et de fournir de l'eau chaude), les pompes à chaleur géothermiques prélèvent la chaleur du sol grâce à des capteurs enterrés et restituent une chaleur plus élevée à votre logement.



Interview

Monsieur Bétry

Monsieur Bétry désirait acheter une vieille maison normande dans un joli cadre. Après quelques recherches, il a acheté un ancien manège agricole, une grange ainsi que deux charreteries, qu'il a reconstruits sur la commune de Saint-Wandrille-Rançon.

Pourquoi avez-vous choisi des matériaux traditionnels ?

J'admire les soubassements en silex noirs, les colombages et le torchis. J'ai acheté le torchis chez un professionnel et nous l'avons posé en un week-end avec de la famille et des amis sur le lattage que j'avais réalisé.

Quels matériaux avez-vous utilisé ?

Après m'être documenté et étant très proche des produits naturels, j'ai choisi de ne pas utiliser de peintures avec solvants, ni de produits toxiques tels que la laine de verre. J'ai préféré poser de la laine de chanvre sous toute la toiture de chaume. Dans le manège, les murs intérieurs sont enduits à la chaux grattée qui permet d'avoir un bel aspect en cohérence avec l'extérieur. La chambre des enfants a été décorée avec des badigeons de chaux.

Quel type de chauffage avez-vous choisi ?

Dans un souci d'écologie, je désirais privilégier les énergies renouvelables, j'ai donc opté pour une pompe à chaleur géothermique avec un chauffage au sol. Le chauffage au sol nous a été conseillé par les architectes qui ont fait les plans de la maison. Au sol il y a un film polyane, une chape de béton de 15 cm, 5 cm de polystyrène, une chape ciment avec grillage puis une chape de 5 cm de chaux sur laquelle sont posées les tomettes de 2,5 cm. Cela fonctionne très bien. Ce type de chauffage a pour inconvénient un temps de mise en chauffe assez long, mais a l'avantage de se refroidir très lentement. Cette inertie apporte un grand confort au quotidien.

Il est possible d'inverser le processus. Cela signifie que l'été quand il fait chaud, la pompe peut fabriquer du froid.

Et concernant l'entretien de la pompe à chaleur ?

Cela demande très peu d'entretien: il suffit de vérifier le taux d'antigel et l'acidité du fluide caloporteur, simple mélange d'eau et d'antigel. Le réseau de chauffage s'étend sur 300 m² à l'extérieur et 160 m² à l'intérieur.

Consultation du public



L'Agence de l'Eau Seine-Normandie et le Ministère de l'Ecologie et du Développement Durable organisent du 2 mai au 2 novembre 2005 la consultation du public sur les grands enjeux de l'eau.

La directive-cadre européenne sur l'eau (DCE) fixe un objectif de bon état écologique des eaux à l'horizon 2015. Dans ce contexte, pour la première fois, 450 millions d'européens sont sollicités pour donner leur avis sur les enjeux de l'eau et des milieux aquatiques dans leur région ou bassin hydrographique.

Suite à un état des lieux établi en 2004, quatre grands enjeux sont ressortis sur le bassin de la Seine :

- Préserver l'environnement et sauvegarder la santé en améliorant la qualité de l'eau et des milieux aquatiques,
- Anticiper les situations de crise : sécheresses et inondations,
- Favoriser un financement équilibré de l'eau,
- Renforcer les actions locales pour une meilleure gestion de l'eau.

C'est sur ceux-ci et sur les actions à entreprendre pour atteindre ce bon état écologique que tous les habitants du bassin, dont vous faites partie, sont invités à donner leur avis.

Depuis 2001, la préservation et la gestion de l'eau, sont des objectifs majeurs de l'action du Parc. C'est pourquoi il se fait le relais de cette consultation en vous invitant à répondre nombreux au questionnaire diffusé (10 mn maximum). Celui-ci est disponible, ainsi que des documents explicatifs, notamment :

- Auprès de l'accueil de la Maison du Parc, à Notre-Dame-de-Bliquetuit.
- Sur le site internet de l'Agence de l'eau www.eau-seine-normandie.fr.
- Dans les préfetures et sous-préfetures.

Votre avis sera intégré en 2006 dans l'élaboration du Schéma Directeur d'Aménagement et de Gestion des Eaux (SDAGE), document fixant les orientations de la gestion de l'eau à l'échelle du bassin de la Seine pour les années à venir.



Eau



Photo A. Huon

Protéger la ressource en eau chez soi

L'eau est présente partout dans la maison. Elle est indispensable pour l'hygiène, l'alimentation, et l'entretien de la maison et du jardin. En France, chaque personne utilise en moyenne 165 litres d'eau par jour. Cette consommation varie selon le type d'habitation (maison ou appartement), de la région, des appareils utilisés et de nos habitudes. L'importance de l'eau dans notre vie quotidienne démontre combien il est vital d'en prendre soin, et surtout de ne pas la gaspiller !

En économisant l'eau au quotidien par de petits gestes simples et à la portée de tous, c'est autant d'économies réalisées sur votre facture d'eau. Hormis cette simple question financière, la chasse au gaspillage sert avant tout à protéger l'environnement et préserver la ressource en eau.

Les petites fuites font les grosses dépenses

Le premier geste simple peut être de traquer les fuites. En France, les fuites d'eau représentent 20% de l'eau consommée. Pour savoir si vous avez une fuite, relevez les chiffres de votre compteur le soir avant de vous coucher, puis le matin, avant toute utilisation d'eau. Si les chiffres ont changé, il y a une fuite d'eau.

Dans chacune des pièces de votre habitation, des petits gestes peuvent préserver cette précieuse ressource.

Dans la cuisine

Utilisez votre lave-vaisselle, il consomme 15 litres d'eau pour laver une vaisselle de plusieurs repas, soit 2 ou 3 fois moins qu'un lavage normal. Si vous n'en disposez pas, ne laissez pas couler le robinet mais remplissez

les bacs de votre évier. Utilisez la juste dose de produit vaisselle, la qualité de votre lavage sera identique et les rivières seront préservées. Ne jetez pas les huiles de friture dans l'évier, mettez la en bouteille, elles seront incinérées avec vos ordures.

Dans la salle de bain

Privilégiez la douche (60 l) au bain (150 l). Fermez le robinet lorsque vous vous lavez les dents ou que vous vous rasez. Equipez vos sanitaires d'une double commande, 3 ou 6 l d'eau au lieu de 10 l. Utilisez le programme économique de votre lave-linge et faites le tourner à plein.

Côté garage

Nettoyez votre voiture en station de lavage, moins polluant et plus économique qu'une toilette maison.

Dans votre jardin

Il existe de nombreuses manières de jardiner au naturel. En tondant votre pelouse à 7 ou 8 cm de haut, vous la préserverez de la sécheresse mais aussi des plantes indésirables, de la mousse... Si vous utilisez des pesticides, évitez les surdosages inutiles et coûteux, rincez votre matériel dans le jardin et épandez l'eau de rinçage sur la zone traitée (pas dans l'évier !). Apportez les emballages vides à la déchetterie. Récupérez les eaux de pluie, elles sont gratuites et arrosez à l'aube ou au crépuscule.

L'eau est une ressource indispensable, elle est intimement liée à la vie. L'homme peut rester plusieurs semaines sans manger, mais seulement 4 jours sans boire. Alors protéger l'eau, c'est protéger notre espèce. Au quotidien, une famille de 4 personnes faisant attention, peut économiser 450 Euros sur l'année, et préserver les générations futures.



Interview

Médéric Canivet

Le Parc, par le biais de son Contrat Rural pour l'Eau, s'est associé aux Elus de Norville et du Syndicat d'Eau de St Maurice d'Etelan pour monter une opération de prévention des pollutions phytosanitaires.

Médéric Canivet est exploitant agricole à Norville et participe à cette opération.

Présentez en quelques mots votre exploitation agricole.

Je me suis installé en 2002 sur une exploitation de polyculture élevage viande. Les terres sont essentiellement situées sur le marais de Norville et le bord du plateau de Seine.

En quoi êtes-vous concerné par la protection de l'eau ?

Cela fait un grand nombre d'années que je me sens concerné par la sauvegarde de l'environnement de par mon appartenance au milieu rural et à la formation que j'ai suivie. L'eau est une ressource naturelle très fragile et le captage de Norville a montré depuis quelques années ses faiblesses. Je suis convaincu d'avoir une action personnelle et professionnelle à mener.

Quelle a été votre implication dans l'opération de prévention des pollutions phytosanitaires au captage de Norville ?

J'ai fait partie du groupe de travail agricole, ce qui m'a permis d'exposer mon point de vue et de participer au choix des actions à mettre en place en vue de préserver cette ressource en eau d'éventuelles pollutions phytosanitaires.

Quelles réalisations avez-vous fait pour protéger l'eau dans votre activité ?

Du point de vue de l'utilisation des pesticides, j'ai d'abord fait diagnostiquer mon pulvérisateur afin de vérifier son bon fonctionnement et de pouvoir mener à bien l'expérimentation que j'effectue chaque année sur la diminution des doses de matières actives utilisées. Enfin j'ai réalisé un CAD (Contrat d'Agriculture Durable) où je m'engage à avoir des pratiques phytosanitaires raisonnées et donc plus respectueuses de l'environnement.

Avez-vous d'autres projets concernant cette thématique ?

La prochaine étape est la construction d'un local de stockage des produits phytosanitaires et d'une aire de remplissage du pulvérisateur. L'objectif est de sécuriser le stockage et l'emploi des pesticides, que ce soit pour l'environnement ou l'utilisateur. J'ai aussi un projet de récupération de l'eau de pluie pour les traitements et le lavage du matériel.

Quels conseils donneriez-vous aux particuliers qui souhaitent protéger l'eau ?

Chaque individu a un rôle à jouer pour préserver la ressource en eau, que ce soit quantitativement en limitant le gâchis de l'eau du réseau et en récupérant l'eau de pluie, ou qualitativement en évitant le recours aux pesticides dans les jardins. Mais il faut aussi que les collectivités jouent leur rôle et montrent l'exemple à suivre dans ce domaine.

Informations



UN INSECTE DES ARBRES CREUX, LE PIQUE PRUNE

Osmoderma eremita ou plus communément Pique prune, est un coléoptère de 2 à 3 cm de long dont la première paire d'ailes forme une carapace. La larve du Pique prune vit dans le terreau des arbres creux, à l'abri de l'humidité. La femelle y pond ses œufs. Le développement de la larve dure 2 ans puis, la larve se nymphose, c'est-à-dire qu'elle se transforme en un adulte ailé muni d'une carapace. L'adulte vit quelques jours à quelques semaines, l'objectif est de se reproduire.

Il est très rare d'observer un Pique prune car les adultes ne sont actifs qu'au crépuscule et pendant la nuit après les chaudes journées d'été. Il ne sort que très rarement à la conquête de nouveaux espaces, la distance maximale pouvant être parcourue en vol est de 500 mètres.

Dans la vallée de Seine, on a découvert cette espèce dans le secteur d'Anneville-Ambourville, elle est peu nombreuse et isolée, c'est pourquoi cet animal est protégé. Pour que cet insecte ne disparaisse pas, il est urgent de replanter, d'entretenir et de conserver les alignements d'arbres têtards, pour que le Pique prune puisse encore s'y loger.

FICHE TECHNIQUE

Pour plus de renseignements sur les arbres têtards, vous pouvez consulter la rubrique "Coin des Habitants" du site Internet et vous procurer la fiche technique "Entretenir et réhabiliter les arbres taillés en têtards" dans la rubrique "Nos brochures" ou en la demandant à la Maison du Parc.

Tél : 02 35 37 23 16

www.pnr-seine-normande.com

ATELIERS PÉDAGOGIQUES DU MARAIS

A partir de la rentrée, l'Antenne Nature du Parc propose aux écoles un Atelier Pédagogique Marais. L'objectif est de faire prendre conscience aux élèves de l'intérêt paysager, humain et naturel des zones humides et de l'importance de les préserver. Cet atelier est réservé aux classes de CE2 et se découpe en trois phases : la lecture d'un conte sur "la vie dans le marais" par une conteuse de l'Association pour l'Animation dans le Parc ; un cahier pédagogique à destination de l'enseignant contenant des explications illustrées sur l'écologie des marais ; et enfin une journée de découverte sur le site des marais de la Risle Maritime à Saint-Sulpice-de-Grimbouville.

Renseignements :

Antenne Nature du Parc au 02 32 20 27 10 ou antenne.nature@pnr-seine-normande.com.

Environnement



Photo M. Gaujon

Soignez vos arbres têtards

Le territoire du Parc est couvert à 20 % de sa surface par des zones humides, alors que cette proportion n'est que de 2 % à l'échelle nationale. Un des éléments structurants de ce paysage bien particulier à la Vallée de Seine est l'arbre têtard. Son apparence atypique et originale n'est pas un hasard, elle est le résultat d'un entretien sérieux et régulier ? Clin d'œil sur les têtards...

Un peu d'histoire...

Un drôle de nom pour un drôle d'arbre. Son appellation vient du fait que cet arbre subit régulièrement un étêtage, ce qui provoque un renflement au sommet du tronc. Les branches repoussent alors tel un taillis surélevé, mettant les jeunes pousses à l'abri du bétail.

Les mises en alignement délimitaient les parcelles. Les premières traces d'arbres taillés en têtard remontent à plus de 6 siècles, sous le règne de Charles VII. Ses branches droites se révélaient parfaites pour le bois de chauffage, mais on faisait aussi, à partir des jeunes pousses, de la vannerie et du fourrage d'appoint. Les branches les plus longues étaient utilisées comme perches pour les meules de foin ou en piquet de clôture. L'écorce servait à la fabrication des cordes.

On les trouve principalement en zones humides mais également sur les plateaux (Caux et Roumois).

L'intensification de l'agriculture au lendemain de la seconde guerre mondiale avec l'abattage quasi-systématique des haies a mis en danger la survie des têtards. Aujourd'hui, ses nombreuses vertus le rendent indissociable des zones humides.

Un écosystème à lui seul

En vieillissant, la partie centrale se dégrade alors que la périphérie continue à se développer. Au niveau de la tête de l'arbre, la décomposition des feuilles, les fientes d'oiseaux vont former un terreau spécifique au développement d'une flore dite épiphyte, c'est-à-dire vivant sur l'arbre sans le parasiter. Les cavités de l'arbre sont des abris précieux pour les chouettes chevêches, les troncs évidés un refuge hivernal aux petits mammifères (chauves-souris, lérots, hérissons,...).

L'arbre têtard est un régulateur naturel des eaux. Ses nombreuses branches permettent d'évaporer jusqu'à 700 litres d'eau par jour,

d'où l'intérêt de son implantation en zones humides. De plus, les alignements d'arbres forment un obstacle physique aux inondations et au ruissellement en cas de forte pluie, mais constituent aussi un abri pour le gibier et la faune, en jouant le rôle de brise-vent.

Préservation et valorisation

En partenariat avec la DIREN et l'Agence de l'Eau Seine Normandie, le Parc mène depuis 2004 une action spécifique sur l'arbre têtard. Elle se concrétise par un inventaire des actions d'aide à l'entretien et de la sensibilisation.

Parallèlement, des campagnes d'élagage participent à la sauvegarde de ce patrimoine naturel remarquable, et préservent ainsi ses bienfaits climatiques, paysagers et écologiques importants. De janvier à mars 2005, 581 arbres têtards ont été élagués. Les demandes venaient de particuliers, de communes ou d'agriculteurs.



Interview

Monsieur et Madame Blondel

Monsieur et Madame Maurice Blondel habitent la commune de Marais Vernier. Ils ont fait appel au Parc pour entretenir leurs arbres têtards.

Comment avez-vous pris connaissance de l'opération d'élagage des arbres têtards menée sur le territoire du Parc ?

J'ai pris connaissance de ce service de taille par les tracts envoyés dans la mairie de ma commune.

Protéger les arbres têtards c'est important pour vous ?

Autrefois l'arbre têtard servait d'abri pour les bêtes, et nous l'utilisions pour le bois de chauffage. La main d'œuvre permettait de les entretenir régulièrement. Je n'avais pas forcément conscience de sa valeur écologique avant la campagne menée par le Parc, mais je pense qu'il est important de le conserver car il participe à l'identité du marais. Sans lui notre paysage serait dénudé.

Vous avez beaucoup d'arbres têtards sur vos terrains ?

Environ une vingtaine, je ne les ai pas comptés exactement mais c'est quand même conséquent. J'ai souhaité ne tailler pour l'instant que deux peupliers et un aulne pour ne pas être débordé par le bois à débiter. Il est préférable de procéder par étape pour, petit à petit, arriver à préserver l'ensemble. Il faut être raisonnable et inscrire cet entretien dans le temps.

Comment s'est déroulée la taille ?

Le travail des élagueurs a été bien réalisé. Ils ont eu beaucoup de difficultés liées aux peupliers têtards à tailler mais ils s'en sont bien sortis. Le travail est propre et rapide. Je suis entièrement satisfait.

Qu'avez-vous fait du bois récupéré ?

Il va nous servir de bois de chauffage pour la cheminée, notamment pour mes enfants.

Souhaitez-vous vous réinscrire lors de la prochaine campagne de taille ?

Oui, mais il faudrait que le bois issu des arbres élagués soit débité car cela demande trop de travail. Il faut savoir que sur les deux peupliers et l'aulne taillés, il a été recensé une vingtaine de stères de bois. Cela serait formidable que le bois soit débité pour la deuxième campagne.

Quelles autres actions sur les arbres têtards voudriez-vous que le Parc réalise ?

Il faudrait maintenir ce patrimoine qui fait partie intégrante de notre environnement, de notre histoire, replanter. Il ne faut pas le faire n'importe où mais dans les lieux adaptés comme le marais.

Les 5 gestes économiques et écologiques

L'énergie la moins polluante reste celle que l'on n'utilise pas !

C'est en prenant conscience de sa consommation énergétique et en prenant l'habitude de gestes simples qu'il est possible de faire du bien à l'environnement mais aussi de réduire sa facture énergétique.

1/ Faire la chasse aux "petites lumières rouges"

Laisser ses appareils électriques (TV, chaîne hi-fi, lecteur DVD, ...) en veille peut représenter jusqu'à 10 % de sa facture d'électricité.

Couper toute les veilles c'est facile : il suffit de brancher les appareils concernés sur une multiprise à interrupteur.

2/ A chaque pièce sa température

20° C suffisent dans le séjour, 18 dans les chambres (16 la nuit). Chaque degré supplémentaire augmente la consommation énergétique de 7 à 11 % !

Pour éviter la surchauffe, pensez aux thermostats d'ambiance ou aux robinets thermostatiques qui feront le travail de régulation à votre place.

3/ Choisir le bon éclairage

Les lampes à incandescence traditionnelle convertissent 95 % de l'électricité en chaleur et seulement 5 % en lumière.

Un éclairage optimal passe par l'installation de lampes à basse consommation. Celles-ci ont une durée de vie 10 fois supérieure aux ampoules classiques et consomment 5 fois moins d'électricité. Elles sont placées de préférence aux endroits où elles restent longtemps allumées (salon, chambre, ...), car l'intensité lumineuse met quelques secondes pour arriver à sa puissance maximale.

4/ Prendre garde à la chaleur... du réfrigérateur

Appareil électroménager indispensable mais grand consommateur d'énergie, sera encore plus glouton s'il est placé à proximité de sources de chaleur (four, cuisinière) ou s'il doit accueillir des aliments chauds !

De même pensez à le dégivrer tous les 6 mois, quelques millimètres de glace suffisent à augmenter votre consommation.

5/ Optimiser la cuisson

L'utilisation de couvercles sur les casseroles et poêles lors de la cuisson permet de réduire de 20 à 30 % sa consommation d'énergie et surtout de gagner du temps.

Eteindre les plaques électriques quelques minutes avant la fin de la cuisson permet de profiter d'une chaleur entièrement gratuite, en effet celles-ci continuent à chauffer 15 min après leur extinction.



**ECONOMIES D'ENERGIE
FAISONS VITE
ÇA CHAUFFE**

DOSSIER SPECIAL
Energie
SPECIAL - DOSSIER



Photo D. Tourée

Agir ensemble pour mieux consommer...

Nous chauffer, nous éclairer, nous déplacer, nous nourrir, nous soigner, fabriquer des objets... c'est fou le nombre d'activités pour lesquelles nous avons besoin d'énergie ! Pour assouvir notre gourmandise en la matière, nous puisons toujours plus dans les ressources de la Terre. Jugez plutôt : au cours du siècle dernier, la consommation moyenne d'énergie par individu a été multipliée par sept. Il est donc devenu plus qu'urgent d'agir. Nous avons tous le pouvoir et le devoir de lutter contre ces phénomènes en modifiant dès aujourd'hui nos comportements.

Un constat amer

En un siècle, les concentrations de gaz à effet de serre dans l'atmosphère ont augmenté de 30%, avec, pour principales conséquences : l'accroissement du réchauffement climatique, la multiplication des phénomènes météorologiques extrêmes (en France : tempête de décembre 1999, inondations de 2001, canicule de l'été 2003...). Selon les prévisions, le climat pourrait se réchauffer de 1,4 à 5,8°C d'ici 2100. Ce dérèglement climatique s'accompagnera d'impacts négatifs sévères, en particulier sur l'agriculture, les écosystèmes, la biodiversité et la santé.

Un élan national

La communauté internationale s'est mobilisée, en ratifiant le protocole de Kyoto, pour limiter les concentrations dans l'atmosphère de gaz à effet de serre, avec pour objectif de diviser par deux les émissions à l'échelle mondiale avant 2050.

C'est dans ce contexte qu'en 2003, le gouvernement français a annoncé qu'il retenait, sur la même période, un objectif de division par 4 des émissions de gaz à effet de serre dans notre pays.

Dans le cadre de la stratégie Nationale du Développement Durable, l'Etat encourage et soutient les collectivités locales pour les inciter à développer la maîtrise de la demande en énergie et leur permettre d'intégrer des critères écologiques dans leur politique d'achat.

Tous responsables...

Face au constat alarmant et à l'ampleur de la tâche qui nous attend, nous ne pouvons pas compter sur une seule action des pouvoirs publics. Chaque citoyen, dans chaque commune peut agir à son échelle pour faire face aux enjeux climatiques et énergétiques. Une réduction des émissions de gaz à effet de serre bien supérieure aux objectifs de Kyoto sera nécessaire d'ici la fin du siècle.

Il est possible d'atténuer les impacts du changement climatique : cela demande une action immédiate et de long terme. L'impératif demeure de consommer moins, de consommer mieux et, surtout, de consommer autrement.

Un seul exemple : l'énergie solaire

La Normandie, région peu réputée pour ses températures caniculaires, est peu équipée en appareil électrique solaire. Or quand on parle de solaire, on ne parle pas de ciel bleu, mais de rayonnement. Entre chez nous et le Sud de la France, la différence de rendement n'est que de 15 %. Autre remarque, le tiers de l'équipement solaire français est installé en Alsace. Alors sachez que pour l'énergie solaire comme pour les autres flux d'énergies renouvelables, ceux-ci ne s'usent pas, même si l'on s'en sert !

Quizz !



1/ En remplaçant 30 % de vos ampoules classiques par des ampoules basse consommation, vous réduirez votre consommation de :

- 20 %
- 50 %
- 80 %

2/ Une conduite nerveuse au volant peut entraîner, sur 100 km, une surconsommation de :

- 0,5 litres
- 2 litres
- 4 litres

3/ L'utilisation rationnelle de son micro-ondes, c'est s'en servir pour :

- Décongeler
- Réchauffer
- Cuire

4/ Le bois est-il une énergie renouvelable ?

- Oui
- Non

5/ L'isolation des pièces de la maison avec des fenêtres à double vitrage entraîne une économie d'énergie de :

- 2 %
- 5 %
- 10 %

6/ Un véhicule mal entretenu et mal réglé consomme :

- 2 % de carburant en plus
- 5 % de carburant en plus
- 10 % de carburant en plus

Réponses...

1/ 80% : plus chères à l'achat, ces ampoules ont une durée de vie 10 fois supérieure aux ampoules classiques et consomment 5 fois moins d'électricité.

2/ 4 litres environ : choisir le régime de vitesse adapté à la vitesse à laquelle on roule est un facteur important d'économie : ne pas pousser le régime moteur peut faire économiser jusqu'à 20 % de carburant.

3/ Réchauffer uniquement : la cuisson des plats au micro-ondes surtout ceux contenant beaucoup d'eau, comme les légumes, est plus économique. Les aliments peuvent se décongeler à l'air ambiant, c'est le régime naturel de la forêt, la ressource est préservée. Avec près du tiers du territoire national couvert par la forêt, on peut dire que le bois est une énergie renouvelable.

4/ Oui : tant que le volume de bois prélevé ne dépasse pas l'accroissement naturel de la forêt, la ressource est préservée. Avec près du tiers du territoire national couvert par la forêt, on peut dire que le bois est une énergie renouvelable.

5/ 10 % : empêcher la chaleur de s'échapper est une façon économique de se chauffer : l'isolation d'un logement réalisé avec soin peut réduire la consommation de chauffage par 3 ou 4.

6/ Factement 10 % en plus : un filtre à air encrassé peut entraîner une consommation supplémentaire de 3 %, 0,3 bar de pression en moins dans les pneus, c'est déjà 1 % de consommation en plus.

Les aides financières disponibles pour les particuliers

TVA RÉDUITE À 5,5 %

Pour l'achat et l'installation par un professionnel des équipements suivants : chaudière, chauffe-eau ou ballon d'eau chaude, pompe à chaleur, radiateur ou convecteur, cuve de fioul ou citerne de gaz, appareil de régulation du chauffage, matériaux d'isolation, fenêtres et double vitrages, appareil de production d'électricité à partir d'énergies renouvelables.

CRÉDIT D'IMPÔT

- 15 % du coût d'achat TTC (hors pose, après déduction des autres subventions) pour les chaudières "basse température" (fioul, gaz...).
- 25 % pour les chaudières à condensation, les systèmes programmables de régulation du chauffage, les matériaux d'isolation.
- 40 % pour les appareils de chauffage au bois (foyers fermés, inserts, poêles) et chaudières à bois, les chauffe-eau solaires individuels et les systèmes solaires combinés (chauffe-eau + chauffage), les pompes à chaleur, les équipements de production d'électricité à partir d'énergies renouvelables.

AIDES DE L'AGENCE NATIONALE POUR L'AMÉLIORATION DE L'HABITAT (ANAH)

- 20 à 35 % du coût des travaux de rénovation ou d'installation d'un système de chauffage, d'un système de régulation du chauffage, d'isolation thermique (en fonction de vos ressources).
- Prime de 80 Euros par fenêtre pour l'installation de fenêtres à isolation renforcée (en fonction de vos ressources).
- Prime de 900 Euros pour l'installation d'une chaudière à condensation, d'un appareil de chauffage au bois ou chaudière à bois, d'un chauffe-eau solaire ou d'une pompe à chaleur air/eau (en fonction de vos ressources).
- Prime de 1 800 Euros pour l'installation d'un système solaire combiné ou d'une pompe à chaleur géothermale (en fonction de vos ressources).

AIDES DE LA RÉGION HAUTE-NORMANDIE

- Forfait de 1 400 Euros pour l'achat d'un chauffe eau solaire.
- Forfait de 2 300 Euros pour l'achat d'un système solaire combiné disposant d'une surface de capteurs de 7m² ou plus.
- Forfait de 2 000 Euros pour l'achat d'une chaudière au bois.

IMPORTANT : la plupart de ces aides sont soumises au respect de conditions (agrément Qualisol pour les installateurs d'appareils solaires, certification Flamme Verte pour le chauffage au bois...). Renseignez-vous auprès de l'ADEME au 02 35 62 24 42.

DOSSIER SPECIAL
Energie
DOSSIER SPECIAL



Faire des économies en préservant la planète

Les énergies renouvelables présentent un double intérêt écologique et économique.

Le bois, l'énergie solaire, la géothermie sont autant de possibilités de produire de l'énergie en épargnant les ressources fossiles et limitant ainsi les émissions de gaz à effet de serre.

Actuellement, des dispositifs d'aides existent pour faciliter l'adoption de ces solutions d'avenir.



Le bois, une ressource ancestrale...

C'est la source d'énergie renouvelable la plus ancienne et la plus utilisée car la plus facile à mettre en œuvre. Un temps tombé en désuétude au profit du "tout électrique", le bois fait son retour dans les foyers. Souvent utilisé en appoint, il peut également constituer la source de chauffage principale. Des dispositifs d'insert permettent des gains d'efficacité importants en apportant un confort d'utilisation amélioré. De nouveaux types de poêles et de chaudières ont également fait leur apparition. Ces appareils modernes de plus en plus performants sont aussi de moins en moins polluants. De plus, l'utilisation de cette ressource abondante dans notre région contribue à l'entretien des forêts et des haies. Confortable, économique et écologique, le bois semble avoir encore de beaux jours devant lui.

L'énergie solaire

Source renouvelable par excellence, l'utilisation de l'énergie solaire n'est pas forcément réservée aux régions les plus ensoleillées. Dans notre région, une installation bien pensée peut assurer une partie importante de nos besoins en eau chaude et chauffage.

• Chauffe-eau solaire

Constitué de capteurs chauffés par les rayons solaires, d'un circuit pour le liquide caloporteur, d'un ballon de stockage et d'une chaudière d'appoint, ce système permet de couvrir 40 à 80 % des besoins annuels d'eau chaude sanitaire selon les régions.

• Système combiné chauffage et eau chaude

Même principe que pour le chauffe-eau, ce système demande de plus grandes surfaces de capteurs pour alimenter les équipements de chauffage de la maison: ballon d'eau chaude, circuit de chauffage intégré au sol ou radiateurs.

La géothermie

Cette technique est basée sur la récupération des calories du sol grâce à des pompes à chaleur. L'énergie électrique utilisée pour actionner ces pompes est largement compensée par le gain énergétique fourni par la récupération de chaleur (1 kWh électrique consommé permet de récupérer 3 à 4 kWh de chaleur). C'est le fonctionnement inverse du réfrigérateur. Certains dispositifs peuvent même être inversés et jouer le rôle de "climatiseur" pendant l'été.

CHAUFFAGE PERFORMANT FAISONS VITE ÇA CHAUFFE



Denis Fruchart et Florence Ottomani

Denis et Florence sont exploitants maraîchers à Bardouville. Pour fournir l'eau chaude de leur habitation en rénovation, ils ont choisi l'énergie solaire.

Comment vous êtes-vous intéressés aux énergies renouvelables ?

Depuis longtemps, nos motivations personnelles nous ouvrent aux évolutions des techniques respectueuses de l'environnement, notamment autour du solaire. Les relations avec des amis et de la famille déjà utilisateurs nous ont aussi convaincus.

Pourquoi avez-vous opté pour le chauffe-eau solaire ?

Cette installation nous donne l'occasion de mettre nos idées en pratique dans une habitation en rénovation. Le chauffe-eau solaire est le plus facile à installer avec une rentabilité record atteinte en 3-4 ans. Cette installation peut couvrir jusqu'à 70 % des besoins annuels en eau chaude.

Vers qui vous êtes-vous adressés ?

Nous avons pris contact avec l'ADEME* qui nous a fourni de la documentation et la liste des installateurs agréés. Celle-ci nous a mis en relation avec la Région pour constituer le dossier de subvention.

Comment s'est passé la démarche administrative ?

Un dossier de subvention a été déposé à la Région début mai et est passé en commission mi-juillet. Les travaux ont commencé après accord fin juillet. Le délai est de l'ordre de deux mois pour ce genre de procédure. Le montant des subventions s'élève à 1 400 Euros.

Quelles sont les caractéristiques techniques à retenir ?

Les panneaux solaires couvrent 5 m² de la toiture pour 3 à 4 personnes. En moins de 15 jours, les travaux ont été réalisés.

L'installateur doit être capable de s'adapter à une toiture traditionnelle. Mais, les progrès techniques offrent de nombreuses possibilités.

Le dispositif du chauffe-eau solaire est sécurisé par un couplage au réseau électrique ou au chauffage central.

Comment s'insère le choix du chauffe-eau solaire dans la conduite de votre exploitation ?

Les plans de notre habitation ont été conçus par un architecte spécialisé dans l'énergie solaire avec notamment des ouvertures vitrées avantageuses. La conduite de notre exploitation est durable avec une utilisation réduite voire nulle de désherbants, la récupération de l'eau de pluie, et la préparation de plants issus de variétés anciennes...

* ADEME (Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Énergie)
"Les Galées du Roi"
30, rue Gadeau de Kerville - 76000 ROUEN
Tél : 02 35 62 24 42 Fax : 02 32 81 93 13
E-Mail : ademe.haute-normandie@ademe.fr
EIE (Espace Info Énergie) :
Tel : 0810 060 050 - E-Mail : eie@caue76.org

Informations

“SAVEURS EN SEINE” :

Une association de savoir-faire...
pour des plats uniques !

Le Parc naturel régional des Boucles de la Seine Normande recèle un terroir de qualité : fruits, légumes, fromages, confitures, volailles et produits dérivés de la pomme (cidre, pommeau...). Travaillés par les chefs-cuisiniers, les produits de qualité vous révèlent leurs goûts exceptionnels dans les plats de “Saveurs en Seine”.

Une collaboration fructueuse s'est instaurée depuis quatre ans entre les professionnels de la restauration et les producteurs des produits du terroir et a conduit l'Association Tourisme du Parc à organiser la 4^{ème} édition de “Saveurs en Seine”.

Soutenu par le Parc, les Chambres de Commerces et d'Industrie de Rouen et de l'Eure, ce rendez-vous annuel se déroulera du **22 octobre au 13 novembre** prochains.

Demandez le dépliant :

Maison du Parc au 02 35 37 23 16

ou contact@pnr-seine-normande.com

ou dans les offices de tourisme de Haute-Normandie.

Consultez le site du Parc et téléchargez les recettes : www.pnr-seine-normande.com.

JOURNÉE DE LA RANDONNÉE AU CŒUR DU MARAIS VERNIER

Dimanche 11 septembre 2005

La richesse du patrimoine naturel et bâti fait de la région du Marais Vernier un site emblématique du Parc naturel régional des Boucles de la Seine Normande.

C'est dans ces lieux étonnants que se déroule l'édition 2005 de la journée de la randonnée le **dimanche 11 septembre**, au départ de la commune de Bouquelon. Toutes les formes de randonnées possibles et imaginables, sur terre et sur l'eau sont à votre disposition : à pied, à cheval, en attelage, à vélo, à VTT, en canoë-kayak, en rollers, en balades-contées, nature et patrimoine.

Une grande variété d'itinéraires, adaptés à tous les publics, sera proposée. Un petit déjeuner ainsi qu'un goûter vous seront offerts par Flexi France et le Parc, possibilité également d'avoir un pique-nique tiré du sac.

Pour plus d'infos,

demandez le dépliant :

Maison du Parc, tél. 02 35 37 23 16

contact@pnr-seine-normande.com

ou téléchargez-le sur le site :

www.pnr-seine-normande.com

rubrique “Nos brochures”.

Tourisme



Photo J.F. Lange

Sortir des sentiers battus.... au fil de la nature

Les paysages de notre Parc naturel ont été façonnés par la Seine, créant des sites grandioses et des milieux naturels d'importance capitale pour notre région. Parmi ces milieux, les zones humides couvrent une part importante du territoire du Parc. La mission du parc est de préserver ces espaces et de sensibiliser le plus grand nombre à leur valeur écologique.

Ainsi le Parc vient d'éditer un document “Vivez la Seine, au fil de la nature” qui est une véritable invitation à découvrir autrement les paysages et milieux naturels du parc.

Les spécificités de chaque milieu y sont présentées : coteaux, marais et tourbières, estuaire de la Seine... Une carte permet de visualiser les lieux où l'on peut faire connaissance avec la richesse du patrimoine naturel du parc.

Des sentiers de découverte aménagés

Plusieurs sentiers de randonnée ponctués de panneaux explicatifs sur l'histoire, le paysage, la faune, la flore et les écosystèmes sont mis en place sur plusieurs secteurs du parc :

- Le sentier de la Maison du parc,
- Le sentier “A fil'Eure d'eau”,
- Le sentier de l'Anguille à Saint Sulpice de Grimbouville.

Des points de vue pour observer

Panoramas en haut des coteaux de la vallée de Seine, ils ouvrent sur des paysages étonnants.

Les observatoires de faune sauvage du Marais Vernier permettent de contempler les oiseaux d'eau sauvages et la faune et la flore des zones humides.

Des sites naturels à explorer

Les réserves naturelles, qu'elles soient situées dans l'Eure ou la Seine-Maritime, se visitent librement dans le cadre de sentiers aménagés ou accompagnées d'un animateur nature.

Des sites d'exception

Enfin plusieurs sites d'exception valent le détour, vous pourrez dans certains cas apercevoir les fameux Highlands Cattle ou les chevaux de Camargue.

Enfin, des sorties nature sont programmées toute l'année avec les animateurs du Parc. Pour les enfants habitant le Parc, un Club Nature est à leur disposition.

Si vous souhaitez sortir des sentiers battus et découvrir les sites précieux de notre région, demandez le dépliant “Vivez la Seine, au fil de la nature” à la Maison du Parc - 76940 Notre Dame de Bliquetuit - Tél. 02 35 37 23 13 ou dans les offices de tourisme ou téléchargez-le sur notre site Internet www.pnr-seine-normande.com.



Clubs Nature

Un Club Nature est généralement un groupe d'enfants encadré par un adulte qui se réunit régulièrement pour découvrir la nature et mener des actions de protection.

Sur le territoire du Parc, deux clubs “Connaître et Protéger la Nature” fonctionnent tout au long de l'année scolaire depuis maintenant 3 ans.

Ces clubs, animés par des animateurs du Parc, ont été créés à l'initiative de ce dernier pour répondre à une de ses 5 missions primordiales : l'éducation.

Ils accueilleront dès la rentrée scolaire 2005 des enfants et adolescents de 7 à 13 ans à la Maison du Parc un mercredi sur deux.

Un rôle de soutien auprès des communes

Aujourd'hui, les 2 clubs créés il y a 3 ans correspondent à une demande croissante des habitants. Les retours étant très positifs, le Parc souhaite également aider les communes à la création de nouveaux clubs, animés cette fois-ci par des habitants volontaires.

Le Parc naturel régional, avec l'association des clubs Connaître et Protéger la Nature de Haute-Normandie se propose de soutenir les communes volontaires en leur fournissant des pistes d'activités pédagogiques, des journées de formation, des campagnes d'animation sur des thèmes variés et des kit d'outils pédagogiques.

Renseignements auprès de l'Antenne Nature :

Tél. 02 32 20 27 10

E-mail : antenne.nature@pnr-seine-normande.com

ou auprès de l'association des clubs “Connaître et Protéger la Nature” de Haute Normandie au :

Tél. 06 12 13 28 13.



Informations

SOURIEZ...

Vous les avez peut-être déjà vu prendre des photos dans votre commune : deux agents du Parc recensent actuellement le patrimoine bâti.

Il s'agit dans un premier temps d'étudier cette magnifique architecture qui fait tout le charme de notre région pour ensuite nous permettre de mieux vous conseiller.

Ne vous inquiétez pas, ils oeuvrent pour la sauvegarde de notre patrimoine. Les informations qu'ils collectent resteront confidentielles. Toute utilisation fera l'objet d'une demande d'autorisation, les informations seront consultables à la Maison du Parc.

DU 6 OCTOBRE AU 26 NOVEMBRE 05, LE FESTIVAL DE LECTURE À VOIX HAUTE EST EN CAMPAGNE !

À l'automne, dans le cadre de "Lire en fête", le festival de lecture à voix haute refait son apparition dans les villages du Parc naturel régional des Boucles de la Seine Normande. Organisé par l'Association pour l'Animation avec la complicité des Bibliothèques il propose des moments à partager ensemble autour des livres.

Des lecteurs professionnels et amateurs vous donnent à entendre des lectures autour de Maupassant, Saint Exupéry, Zweig, Jules Verne, Taylor... Venez écouter la compagnie Delattre, le théâtre musical Coulisses, la compagnie Vizavie, les 3 K, Karine Lapre... pour découvrir ou redécouvrir des auteurs, des textes...

Demandez le programme à la Maison du Parc
Tél. 02 35 37 23 16,

E-mail : contact@pnr-seine-normande.com
ou téléchargez le dépliant sur le site Internet du parc, rubrique "nos brochures" :
www.pnr-seine-normande.com.

SUR LA ROUTE...

De nombreux objets issus des collections du Parc circulent à travers le territoire du Parc, et même au-delà. Ils sont à disposition et contribuent à la réalisation de certaines expositions.

Quelques exemples :

- **Du 23 septembre au 7 octobre** : expo sur les déchets au Centre Socio-Culturel Jean Texcier à Rouen.
- **Le 25 septembre** : exposition sur la pomme à la "Fête du Cidre" de Caudebec-en-Caux.
- **Du 7 octobre au 12 décembre** : expo "Tout sur la Forêt" et "Le Bois dans la Maison" à la bibliothèque de Caudebec-en-Caux.

Catalogue des expositions sur demande à la Maison du Parc ou sur le site Internet, rubrique "Nos brochures".

www.pnr-seine-normande.com.

Culture

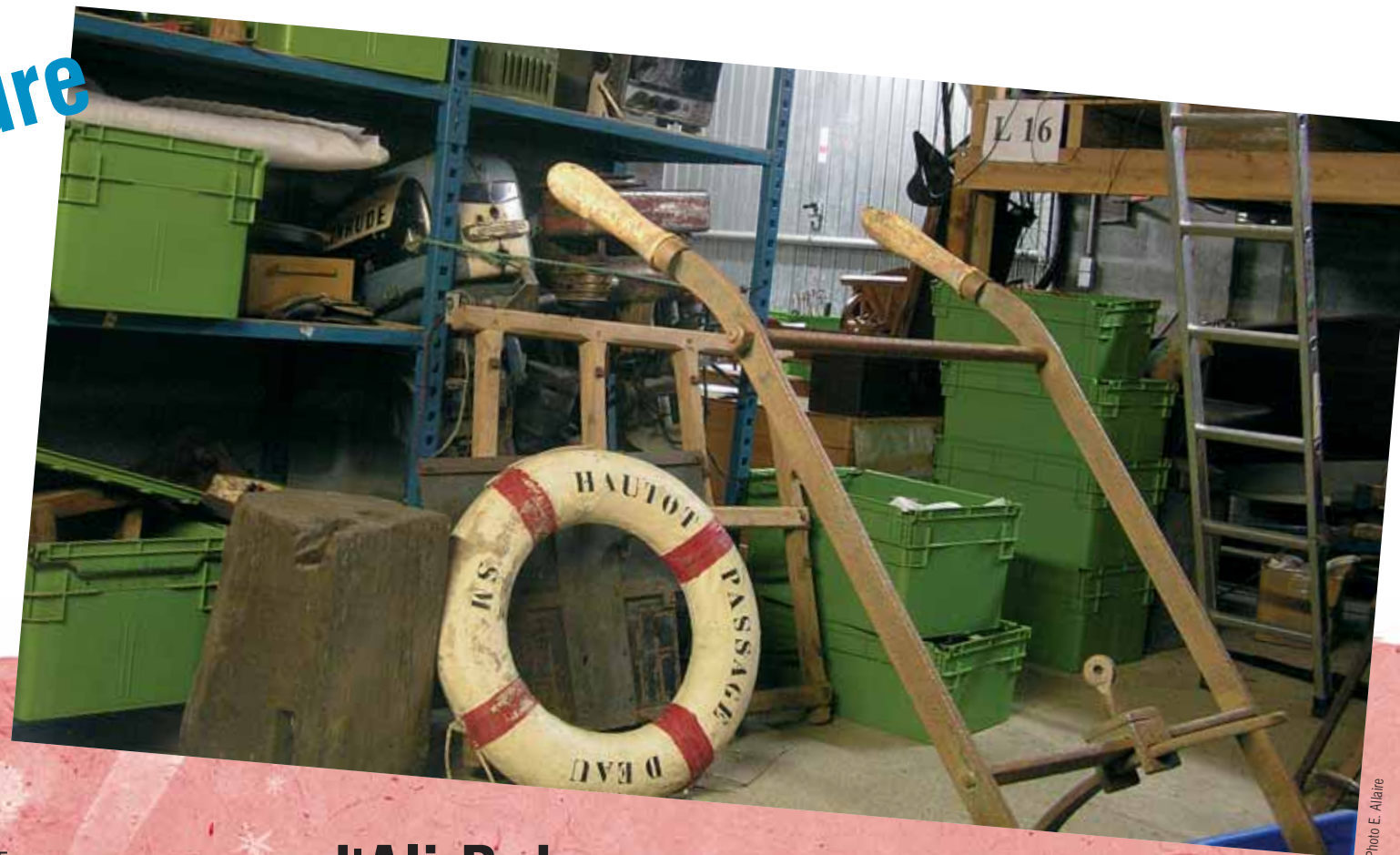


Photo E. Allaire

La caverne d'Ali Baba

Le Parc prête des expositions aux communes situées sur son territoire. Vous avez peut-être vu certaines d'entre-elles dans votre mairie, à la bibliothèque, à l'école ou lors d'une manifestation organisée par une association.

En coulisses, il y a un très important travail de collectage d'objets et de témoignages, d'entretien et de restauration, de rangement et de manutention. Le Parc est en effet dépositaire d'une collection ethnographique, provenant de la région et retraçant notre histoire. La plupart des objets ont été donnés ou mis en dépôt par des particuliers soucieux de transmettre ce patrimoine et conscients de son importance pour la mémoire collective.

Collectage de la mémoire...

Depuis sa création le Parc collecte les témoignages des savoir-faire artisanaux sur son territoire dans le but de sauvegarder et de mettre en valeur ce patrimoine. Une collection de plus de 11 000 objets a ainsi été constituée. Elle traite des métiers liés à l'activité agricole ayant existé dans les villages et les bourgs, tels le charron, le forgeron, le tisserand, le quincaillier ou encore le charpentier.

Ces objets sont étudiés, classés et inventoriés de manière scientifique, comme dans la plupart des musées. Ils montrent la diversité des activités artisanales et la relation qui existe encore entre agriculture, artisanat et industrie en Haute-Normandie.

Il s'agit de vieux objets mais ils n'en sont pas moins traités avec les outils les plus modernes : l'ensemble de la collection est aujourd'hui en cours de numérisation et, d'ici quelques mois, les objets seront

visibles via Internet sur le site portail des musées de Haute-Normandie (www.musees-haute-normandie.fr/) et sur le site du ministère de la Culture et de la Communication. Cette visibilité facilitera les échanges culturels avec les autres musées régionaux mais aussi nationaux et permettra au public d'accéder au patrimoine qui appartient à tous.

Des expositions itinérantes...

La collection a inspiré la création d'expositions traitant de l'ensemble des préoccupations et des patrimoines du territoire : les paysages, les déchets, l'histoire régionale, les savoir-faire traditionnels, la forêt, l'archéologie, etc...

Tous les ans de nouvelles expositions sont créées par le Parc mais aussi par ses partenaires, s'appuyant sur la collection. Ainsi, jusqu'à 1 000 objets sortent chaque année des réserves dans des expositions qui se

déroulent dans toute la Haute-Normandie et parfois même au-delà.

L'objectif de la collection est de conserver un patrimoine voué à disparaître mais aussi de le faire connaître et de le rendre accessible à tous. Les objets sont donc régulièrement présentés dans les maisons à thème de l'Écomusée de la Basse Seine (Maison de la Pomme, Maison du Lin, Musée du Sabotier, Four à Pain, Musée de la Marine de Seine, Moulin de Hauville) qui est chargé de mettre en valeur l'ensemble du patrimoine culturel du Parc.

Il regroupe des associations d'archéologie et d'histoire, des associations gérant des sites ouverts au public et les musées créés à l'instigation du Parc où est exposée pour partie la collection ethnographique. Les musées sont complémentaires et chacun d'entre eux est centré sur un thème spécifique et associe des hommes, des savoir-faire et un territoire.



L'Office de Tourisme d'Yvetot accueille jusqu'au 31 août une exposition sur les vieux métiers normands

Cette exposition a été réalisée en partenariat avec le Parc naturel régional des Boucles de la Seine Normande, qui a prêté plusieurs objets de sa collection. Rencontre avec Anne Le Bail, responsable de l'Office de Tourisme d'Yvetot.

Comment vous est venue l'idée de faire une exposition sur les vieux métiers ?

Tous les étés, nous essayons de choisir une exposition thématique susceptible d'intéresser tant les habitants de la région que les touristes nationaux et étrangers.

Quels types de métiers avez-vous choisi ?

Tonneliers, charrons, quincailliers, maréchal-ferrants, casquettiers... Des métiers de tradition bien connus dans la région que tous les visiteurs aiment retrouver.

Etes-vous déjà venue à la Maison du Parc visiter les collections ?

Je suis venue à plusieurs reprises et à chaque fois, j'ai découvert de nouveaux objets. L'intérêt pour moi est de choisir "en direct" avec Laurent Muller, chargé des collections au sein du Parc, les thèmes qui pourront être abordés les années suivantes.

Comment avez-vous eu connaissance des collections du Parc ?

Yvetot est la ville porte Nord du Parc. Nous sommes régulièrement en contact avec les animateurs pour l'organisation de manifestations.

En quoi le parc vous a-t-il aidé pour la mise en place de l'exposition ?

Nous avons choisi ensemble les métiers pouvant être présentés dans l'exposition. La mise en scène a été réalisée par Laurent Muller, plus à même de reconstituer les ateliers car connaissant parfaitement les divers objets.

Quels thèmes envisagez-vous d'évoquer dans vos prochaines expositions ?

La commune d'Yvetot organise tous les ans des manifestations ponctuelles. Aussi, nous envisageons l'an prochain de proposer une exposition en rapport avec ces manifestations (la pomme par exemple pour la foire aux arbres).



Liste des communes du Parc

EURE : Aizier - Barneville-sur-Seine
Berville-sur-Mer - Bouquelon
Bourneville - Caumont - Conteville
Eteville - Foulbec - Fourmetot
Hauville - Honguemare-Guénouville
La Haye-Aubrée - La Haye-de-Routot
Le Landin - Marais-Vernier
Manneville-sur-Risle - Pont-Audemer
Quillebeuf-sur-Seine - Routot
Saint-Aubin-sur-Quillebeuf
Saint-Mards-de-Blacarville
Saint-Pierre-du-Val
Saint-Ouen-des-Champs
Saint-Samson-de-la-Roque
Saint-Sulpice-de-Grimbouville
Saint-Thurien - Sainte-Croix-sur-Aizier
Sainte-Opportune-la-Mare - Tocqueville
Trouville-la-Haule - Vieux-Port

SEINE- MARITIME : Allouville-Bellefosse
Anneville-Ambourville - Anquetierville
Bardouville - Berville-sur-Seine
Bois-Himont - Caudebec-en-Caux
Duclair - Hautot-sur-Seine - Hénouville
Heurteauville - Jumièges - La Cerlangue
La Mailleraye-sur-Seine
Le Mesnil-sous-Jumièges - Le Trait
Louvotot - Mauny - Norville
Notre-Dame-de-Bliquetuit - Petiville
Quevillon - Sahurs - Saint-Arnoult
Saint-Gilles-de-Crétot
Saint-Martin-de-Boscherville
Saint-Maurice-d'Ételan
Saint-Nicolas-de-Bliquetuit
Saint-Nicolas-de-la-Haye
Saint-Nicolas-de-la-Taille - Saint-Paër
Saint-Pierre-de-Manneville
Saint-Vigor-d'Ymonville
Saint-Wandrille-Rançon - Tancarville
Touffreville-la-Câble - Triquerville
Vatteville-la-Rue - Villequier - Yainville
Yvetot - Yville-sur-Seine

QUELQUES RENDEZ-VOUS À NOTER

JOURNÉE DE LA RANDONNÉE
Dimanche 11 septembre 2005
à Bouquelon, autour du Marais Vernier.

FESTIVAL DE LECTURE À VOIX HAUTE
Du 6 octobre au 22 novembre 2005

SAVEURS EN SEINE
Du 22 octobre au 13 novembre 2005

ADEME



Réalisé avec
la participation
financière de l'ADEME
et des Fonds Européens

Impression : ISSN 1627-9425 - Imprimerie Yvetotaise
Août 2005

Vous habitez l'une de ces communes, ces services s'adressent à vous, si vous souhaitez :

- **Planter une haie**, tailler vos arbres fruitiers, connaître les essences d'arbres à planter en fonction de votre terrain, de son exposition. *Contact : François STEINER.*
- **Construire, restaurer, agrandir, aménager un bâtiment**, l'architecte du Parc peut vous conseiller gratuitement sur rendez-vous. *Maison du Parc.*
- **Aménager une mare** sur votre terrain ou restaurer celle qui existe. *Contact : Jean-Baptiste COLOMBO.*
- **Suivre les formations à l'animation lecture.** *Contact : Nathalie GUICHARD.*
- **Consulter le centre de documentation** sur l'histoire des communes, les traditions, l'architecture, l'agriculture, l'environnement. *Contact : Catherine DEVAUX et Emmanuel SAUVAGET.*

10 questions pour la Seine

Habitants du Parc, nous avons besoin de vous !

Le Parc conduit depuis 1997 une opération expérimentale, unique en France, de nettoyage des rives de la Seine. Afin de sensibiliser le public pour diminuer les rejets en Seine entre Paris et Le Havre nous avons besoin de connaître vos habitudes et votre perception sur la qualité environnementale du fleuve.

Merci de retourner ce questionnaire à la Maison du Parc avant le 9 septembre 2005.

1/ Pour vous, la Seine c'est surtout...

- Un fleuve naturel Un axe marchand et industriel Un grand paysage

2/ Vous vous rendez sur les bords de Seine

- Très souvent Souvent Rarement

3/ Pour y faire quoi ?

- Vous y installer et vous détendre (pêche, pique nique...)
 Vous y promener (à pieds, à vélo)
 Traverser le fleuve (bacs et ponts)

4/ Vous considérez que la Seine est un fleuve

- Très pollué Peu pollué Pas du tout pollué

5/ Comment qualifiez-vous le niveau de la pollution du fleuve ?

Sur la qualité de l'eau :

- Très importante Importante Peu importante

Sur la pollution visuelle (présence d'objets flottants ou de déchets sur les berges)

- Très importante Importante Peu importante

Sur les nuisances olfactives

- Très importantes Importantes Peu importantes

7/ La présence d'objets (plastique, verre, fer, bois...) vous apparaît comme

- Dangereuse pour le milieu naturel
 Dangereuse pour la qualité de l'eau
 Peu esthétique, mais pas réellement dangereuse pour le milieu naturel

8/ Vous considérez que cette pollution visuelle est surtout nocive

- Pour la nature et l'environnement
 Pour l'image de la région (économie et tourisme)
 Pour la qualité de vie des riverains

9/ à votre avis le fait de déposer des déchets dans le fleuve

- Est une vieille habitude
 Est une pratique qui a presque disparu
 Est un acte délictueux

10/ bien que ce questionnaire soit anonyme, merci de nous indiquer

Votre lieu de résidence

.....
Le lieu où vous vous rendez le plus souvent sur les bords de seine

.....



Maison du Parc naturel régional des Boucles de la Seine Normande

76940 Notre-Dame-de-Bliquetuit

Tél. 02 35 37 23 16 • Fax 02 35 37 39 70

www.pnr-seine-normande.com - contact@pnr-seine-normande.com